

# Nouvelle assistance macrofinancière à la Jordanie

2019/0192(COD) - 06/09/2019 - Document annexé à la procédure

Le présent document de travail des services de la Commission (déclaration d'évaluation ex ante) accompagne la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil portant attribution d'une aide macrofinancière supplémentaire (AMF) au Royaume hachémite de Jordanie.

L'UE et la Jordanie entretiennent d'excellentes relations et sont liées par un accord d'association depuis 2002 (statut avancé depuis 2010). L'UE est le premier partenaire commercial de la Jordanie, représentant 17,1% (en valeur) du commerce total de la Jordanie en 2018. Les exportations jordaniennes de biens vers l'UE se sont élevées à 300 millions EUR en 2018, tandis que les importations de biens en provenance de l'UE se sont élevées à 3,6 milliards EUR (en valeur).

L'UE est également une source importante d'aide au processus de réforme en Jordanie. L'UE a déjà versé 380 millions d'euros à la Jordanie dans le cadre de deux programmes d'assistance macrofinancière mis en œuvre sur la période 2015-2019.

La Commission a évalué la situation macroéconomique et politique de la Jordanie en vue de présenter au Parlement européen et au Conseil une proposition d'aide macrofinancière de 500 millions d'euros sous forme de prêts.

Bien que des défis politiques, sécuritaires, économiques et sociaux majeurs demeurent, la Jordanie a progressé vers un système politique démocratique plus efficace fondé sur l'état de droit et le respect des droits de l'homme. L'UE est pleinement déterminée à soutenir la Jordanie dans ce processus de transition difficile.

Globalement, la Commission considère que l'existence d'un déficit de financement extérieur en Jordanie, combinée à la coopération du pays avec le FMI dans le cadre d'un programme de décaissement, justifie une opération d'AMF d'un point de vue économique, et que les conditions politiques préalables à l'opération proposée sont remplies.